

Dystromarche 2010 – Programme d’encouragement

À l’occasion de la Dystromarche 2010, Dystrophie musculaire Canada lance un nouveau programme qui a pour objectif d’inciter les participants à recueillir des fonds et de récompenser leurs efforts en fonction des sommes recueillies.

Détails du programme

Plus vous recueillez, plus vous recevez!

Recueillez* les montants suivants et recevez une carte-cadeau échangeable chez Canadian Tire, Tim Hortons ou Amazon.ca :

- 100 \$ à 249,99 \$: recevez une carte-cadeau de 10 \$
- 250 \$ à 499,99 \$: recevez une carte-cadeau de 25 \$
- 500 \$ à 999,99 \$: recevez une carte-cadeau de 50 \$
- plus de 1 000 \$: recevez une carte-cadeau de 100 \$

*Seuls les montants recueillis par un participant individuel permettent de recevoir une carte-cadeau. Les montants recueillis collectivement par une équipe ne sont pas admissibles.

Les participants pourront aussi faire don de leur carte-cadeau à Dystrophie musculaire Canada.

Modalités du programme

- Le jour de l’inscription, vous pourrez choisir la carte-cadeau qui vous convient. Vous pourrez aussi choisir d’en faire don à Dystrophie musculaire Canada.
- De 6 à 8 semaines après avoir participé à la Dystromarche et que Dystrophie musculaire Canada aura reçu toutes les promesses de dons que vous aurez recueillies, vous recevrez par la poste une carte-cadeau correspondant au montant recueilli.

Dystrophie musculaire Canada se réserve le droit de remplacer une carte-cadeau par une autre selon les disponibilités.

Dystrophie musculaire Canada n’est pas responsable des retards de livraison de la poste ni du courrier perdu ou endommagé.